

LES ARRÊT DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME 2014 CONCERNANT LA FRANCE

L'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Paris organise un séminaire :

LA FRANCE ET LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME EN 2014

Avec le soutien du Fonds Barreau de Paris Solidarité

Le Centre de Recherche et d'Etudes sur les Droits de l'Homme et le droit humanitaire CREDHO

L'Institut international des droits de l'homme - René Cassin

et le soutien de l'Institut des droits de l'homme des avocats européens IDHAE

**le 24 avril 2015 à la Maison du Barreau de Paris, Salle Gaston
Monnerville, de 9 h30 à 18 h. Maison du Barreau 2 Rue de Harlay
75001 PARIS**

Avec la participation en invité d'honneur de Madame Angelika NUSSBERGER Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Il aura pour thème l'analyse des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme concernant la France en 2014, et notamment les arrêts sur la procréation médicale assistée, le droit de propriété, la réglementation du voile islamique, le droit d'association et droit syndical des militaires, la lutte contre la piraterie, le fichage policier, la liberté d'expression. Formation continue : 7 heures

Sur inscription préalable et gratuite en journée ou demi journée : Christophe Pettiti Secrétaire Général de l'Institut de droits de l'homme du Barreau de Paris contact@idhbp.org Fax 01.45.05.21.54 Inscription gratuite dans la limite des places disponibles

<http://idhbp.org/uploads/files/Conf%C3%A9rence%20-%20L'avocat%20p%C3%A9naliste%20et%20la%20jurisprudence%20de%20la%20CEDH.pdf>